

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

### **L'an deux mil VINGT DEUX**

### **Le 20 Octobre à 19 h00**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 13 octobre 2022

*Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M  
Présents: M GROSDENIS Henri, M ROZET Romaric, M MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER  
Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, M  
LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle,  
M LOMBARD Jean Marc (19h10), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M  
LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence,  
M CHENAUD Fabrice, Mme CALLESEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS  
Pascal, M MOULIN Bernard.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard (remplacé par M ROZET Romaric), Mme MONTANES Véronique, M DURANTIN Michel, M VALENTIN  
Alain, M GODINOT Alain, M LE PAGE Clément, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme LARDET Anne-Sophie  
à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M DUBUIS Pascal, (Villers)

### **N°2022/N°146**

### **OBJET : REGLEMENT D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES A COMPTER DE 2023**

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie informe les membres du conseil  
communautaire de la nécessité de mettre à jour le règlement d'«Aide au développement des petites  
entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente » pour la convention  
avec la région AURA dans le cadre du nouveau schéma régional de développement économique  
d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Le précédent règlement datant de 2016, une nouvelle version répondant aux dernières évolutions  
du règlement de la Région est proposée aux conseillers.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valider le nouveau règlement annexé à la délibération,
- Dit que ce nouveau règlement sera mis en place à partir du 1er janvier 2023,
- Autorise le Président à signer ce nouveau règlement,

Le secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Villers  
M Pascal DUBUIS



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200035202-20221020-N°2022-146-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 26/10/2022  
Affichage : 28/10/2022

